

Chers Amis,
Monsieur le Maire Honoraire,
Chers collègues du Conseil Municipal
Mesdames, Messieurs,

Je veux tout d'abord vous dire le plaisir et la joie qui sont miens de vous retrouver aujourd'hui, pour ce moment de convivialité partagé.

Je sais que vous attendez ce rendez-vous avec impatience. Je tiens à vous remercier d'être aujourd'hui présents, en nombre, en grand nombre dirais-je même, puisque aujourd'hui vous êtes 227 à avoir répondu présents, chiffre record de participation jamais encore atteint.

Dans notre monde qui bouge très vite, il est important d'avoir des moments de repos et de calme. Cette rencontre et ce repas annuels s'inscrivent dans ces moments privilégiés, si précieux, si riches d'échanges et de convivialités.

C'est pour cela que nous y tenons tant. Cette communauté de la grande famille des Andolléennes et des Andolléens que nous formons, ce lien entre les différentes générations n'ont pas de prix. Bien vivre ensemble c'est le fondement même de notre société.

Tout d'abord, avant d'aborder les sujets qui vous préoccupent au quotidien, permettez-moi d'avoir une pensée pour tous ceux que la maladie ou l'impossibilité physique de se déplacer à empêcher d'être parmi nous aujourd'hui.

Ayons aussi une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et dont le souvenir reste encore très présent dans nos mémoires.

Comme il est de coutume, j'aimerais tout d'abord saluer nos doyennes et doyens qui sont présents parmi nous aujourd'hui : Mme Chesnel (Mme Chesnel viendra nous rejoindre au dessert), Mme Hérald, Mme Romagné, Mme Viel, Mme Neveu, Mme Rivière, Mme Simon pour les dames ; M. Hérald, M. Lhoutelier, M. Lefauchaux, M. Rivière et M. Quinton pour les messieurs et

accueillir les 14 petits nouveaux qui cette année ont fêté ou vont fêter leurs 70 printemps.

Commenté [m1]:

D'ailleurs, je devrais plus exactement dire 15 petits nouveaux car Francine Beaufiles, organisatrice en chef de cette belle journée, vient d'intégrer ce dynamique cercle des joyeux septuagénaires.

Je me dois aussi de vous passer le bonjour de notre doyen, M. Chesnais ; le 19 octobre dernier, il fêtait son 105^{ème} anniversaire, nous avons conversé ensemble pendant près d'une heure, il va bien et m'a demandé de ne pas oublier de vous saluer aujourd'hui. Je crois qu'il mérite bien vos applaudissements.

L'an dernier à cette date, un sujet majeur vous préoccupait : les médecins !! Je suis heureux aujourd'hui de vous retrouver sereins et rassurés et vous dire la satisfaction générale que représente cette présence médicale et paramédicale pour tous les habitants d'Andouillé.

Une maison médicale flambant neuve, moderne, accessible et qui regroupe 13 professionnels de santé. Justine Barré, orthophoniste, est la dernière à avoir choisi de rejoindre cette maison médicale que beaucoup de maires aimeraient aujourd'hui compter dans leur commune.

Un équipement et des services éminemment importants pour notre commune, tout comme l'est aussi la construction nouvelle du centre de loisirs de la Daumerie que nous avons ouvert en mars dernier.

Cet équipement n'est peut-être pas le plus connu de vous tous, mais je vous promets que dès la fin des travaux de réhabilitation des jardins du presbytère,

nous le découvrirons ensemble et je suis certain que vous apprécierez aussi ce nouvel espace de promenades et de rencontres créé au beau milieu de notre centre bourg.

Tous ces équipements permettent à notre commune de se structurer et ainsi d'accueillir de nouvelles familles. Nous le constatons par la vente à un rythme soutenu de nos parcelles du lotissement du Haut-Bourg. A ce jour, il nous reste seulement 3 parcelles libres, ce qui nous oblige à programmer l'extension de ce lotissement dès 2019 par la viabilisation de 10 nouvelles parcelles à la construction.

En parallèle, une nouvelle tranche du village des aînés va donc démarrer dans quelques semaines pour une livraison attendue en septembre 2019.

A l'achèvement de cette nouvelle tranche de 10 logements et de la maison commune dont les travaux avancent de jour en jour, le village des aînés sera totalement opérationnel.

J'aimerais à ce sujet évoquer avec vous les quelques discordances que j'entends de-ci de-là au sujet de la prestation supplémentaire de 50 euros qui vous sera demandée et que vous avez d'ailleurs acceptée lors de votre entrée dans les lieux.

Je voudrais vous rappeler que cette opération de construction est née d'une volonté forte et affirmée de notre municipalité : celle de vous offrir des logements adaptés, et vous permettre ainsi de rester le plus longtemps possible près de vos familles et de vos amis.

Fort de son emplacement idéal près de tous les services, aux portes du centre-bourg, ce village a été conçu de manière à y créer un esprit de convivialité et

surtout rompre l'isolement que peuvent engendrer trop souvent la vieillesse ou la maladie.

C'est pour cela aussi qu'un certain nombre de services ou d'aides seront mis à votre disposition par l'agent qui sera embauché pour faire vivre ce village ; animations, rencontres, sécurité, veilles et alertes vis-à-vis de vos proches en cas de problème de santé.

A l'instar de l'entretien des pelouses et espaces verts qui bordent vos maisons, que nos services techniques ont d'ailleurs déjà pris en charge, tout sera mis en œuvre pour vous faciliter la vie, vous décharger de toute contrainte, sécuriser votre séjour au sein de ce village.

La maison commune sera entièrement dédiée à ce village, elle vous permettra de vous réunir et de vous divertir, mais aussi d'y réunir vos familles si vous le désirez.

Ainsi donc, comme dans toute structure d'hébergement (foyer-logement ou maison de retraite) dans laquelle vous auriez pu postuler, cette prestation, qu'on appelle généralement prestation de service, aurait été incluse dans votre prix de journée et donc facturée.

La commission présidée par Francine Beaufiles n'est cependant pas sourde à ces observations. Je vous rappelle que le prix de cette prestation n'a été donné qu'à titre indicatif. Elle n'a pas encore été perçue et ne le sera qu'à l'achèvement complet de ce village.

Par ailleurs, je me porte garant de la sagesse de notre Conseil Municipal pour en fixer le tarif au plus juste et vous permettre de profiter pleinement de ce beau village que nombre de communes viennent visiter et dont elles s'inspirent.

Pour conclure et ne pas retenir plus longtemps votre attention - mais je me devais d'apporter ces précisions pour ne pas laisser s'instaurer d'incompréhension entre nous - revenons donc à cette journée et ce moment de bonheur partagé que vous attendez tous.

Un dernier mot pour saluer les chevilles ouvrières de l'organisation de ce banquet :

- Les services techniques et administratifs municipaux dans la mise en place de cette salle et la préparation de cette journée,
- Le comité St-Sylvestre pour la décoration au-dessus de vos têtes,
- Francine Beaufils et sa commission,
- Les élus et leurs conjoints qui vont vous servir.
- Saluer la présence parmi nous d'Arnaud Jardin, notre secrétaire général des services.

Comme chaque année, nous allons aussi essayer de vous faire rire, de vous faire chanter.

Pour cela vous serez accompagnés tout au long de cette journée par Lila qui saura, j'en suis sûr, vous entraîner au rythme de ses chansons. Tout simplement vous faire passer un agréable moment.

Je vous invite maintenant à lever ensemble le verre de l'amitié !!!

Bon appétit à tous et bonne journée.

Bertrand Lemaitre
Maire
Repas CCAS - novembre 2018

